

DÉVELOPPEMENT, SOCIÉTÉS, ENVIRONNEMENTS

Rapport de recherche

n°4f



Samir Laouadi¹,
Olivier Hymas¹,
Christy Nkollo
Kema-Kema²,
Nathalie Van Vliet³,
Gretchen Walters¹

COVID-19, PEUPLES AUTOCH- TONES, COMMUNAUTÉS LOCALES ET GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES : RÉSULTATS FINALS

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Institut de géographie
et durabilité

Nous tenons à remercier les personnes et organisations autochtones suivantes qui ont contribué à l'élaboration et à la mise à l'essai de l'enquête, Marina Cracco, Holly Jonas, Natividad Quillahuamán, Eleonora Fanari, Samuel Nnah, Teri Tuxson Nnah, Amy Maling, Felipe Gomez, Anna Panagiotou, Ellie Snowden, Silvel Elias, Thomas Niederberger, Nigel Dudley, Mathieu Toviehou, Apollinaire Oussou Lio, June Rubis, Rupununi Sud Société de conservation, district de Rupununi Nord Development Board, South Rupununi District Council. Nous remercions également grandement les personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire ainsi que l'Université de Lausanne qui a financé cette étude. Merci à Christian Chatelain qui a relu le rapport et à Samantha Sithole pour la mise en page.

Contact : gretchen.walters@unil.ch

La série *Développement, sociétés, environnements* publie des rapports issus de recherches menées au sein de l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne. L'objectif est de publier et rendre accessibles des résultats de projets s'inscrivant dans les thématiques suivantes : (1) les politiques et la gestion des ressources naturelles ; (2) la gouvernance multi-niveaux de l'environnement ; (3) les transformations urbaines et rurales.

© IGD 2022

Institut de géographie et durabilité
Faculté des géosciences et de l'environnement
Université de Lausanne
Quartier Mouline - Bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne
www.unil.ch/igd

- ¹ Institut de géographie et durabilité, Université de Lausanne, Suisse
- ² Université Omar Bongo, Département de Sciences Géographiques Environnementales et Marines, Avenue Léon MBA, Libreville, Gabon
- ³ Center for International Forestry Research, Jalan CIFOR, Situ Gede, Bogor Barat, Bogor 16115, Jawa Barat, Indonesia

La série *Développement, Sociétés, Environnements* est placée sous la responsabilité du Prof. Christian Kull, coordinateur du collectif de recherche « Political ecologies ».

Contact : christian.kull@unil.ch

Site web : <https://www.unil.ch/igd/rapports-recherche-developpement-societes-environnement>

ISSN 2673-4516 (en ligne)

Crédit photo de la couverture : Quadad de Freitas

Covid-19, Peuples autochtones, Communautés locales et gouvernance des ressources naturelles : Résultats finaux

Cette publication rend compte de la manière dont la pandémie de la Covid-19 affecte les peuples autochtones et les communautés locales (PACLs), en particulier ceux qui gouvernent, gèrent et conservent leurs terres et leurs eaux. Il s'agit d'une recherche qui vient compléter les résultats préliminaires obtenus lors d'une enquête mondiale¹ réalisée par un groupe de 16 auteurs faisant partie de divers instituts de recherche et organisations de la société civile, notamment l'Université de Lausanne et le Consortium APAC¹. Le rapport présente les résultats d'une recherche qualitative basée sur l'analyse de récits et de questionnaires en ligne à travers l'utilisation du logiciel SenseMaker®. Cet outil permet d'analyser les perspectives multiples de situations complexes et permet une méta-analyse de données qualitatives. L'objectif de ce rapport est d'identifier comment la pandémie de la Covid-19 impacte les peuples autochtones et les communautés locale et la façon dont elle est gérée : 1) rend compte de l'importance des savoirs traditionnels et locaux pour les PACLs, 2) influe sur leurs droits, 3) impacte leur accès aux ressources naturelles qui constituent leurs moyens de subsistance, 4) informe sur leurs capacités de résilience et 5) permet de tirer des leçons en vue de potentielles pandémies futures.

Covid-19, peuples autochtones, communautés locales et gouvernance des ressources naturelles : résultats finaux



Image 2: La pêche au site Ramsar de Petit Loango, 2021. C. Nkollo Kema-Kema.

1. Introduction

La pandémie de la Covid-19 a un impact sans précédent dans le monde entier. Nous entendons souvent le point de vue des gouvernements, des entreprises et du secteur de la santé mais nous en connaissons moins les répercussions sur les peuples autochtones et les communautés locales (PACLs). Les communautés locales, et particulièrement les peuples autochtones, font partie des groupes les plus vulnérables de la planète. Ces peuples autochtones totalisent environ 476 millions de personnes mais ils comptent pour 19% des personnes vivant dans la pauvreté extrême¹ alors qu'ils représentent bientôt 7%² de la population mondiale.

L'expression « peuples autochtones » recouvre une diversité de groupes sociaux présents sur tous les continents et vivant dans des conditions géographiques, politiques, économiques et sociales très variées (Deroche, 2005 ; Consortium APAC, 2019)³. Cependant, le dénominateur commun à cette hétérogénéité est le suivant : collectivement comme individuellement, l'autochtonie se définit avant tout par sa revendication et par sa reconnaissance (Verdeaux, Roussel, 2006). C'est dans ces perspectives que nous utiliserons la terminologie « peuples autochtones et communautés locales (PACLs) » dans le présent rapport⁴. En effet, cette approche offre l'intérêt de dé-essentialiser les sujets concernés (Bellier, 2012).

Un lien particulier avec la nature

Le présent rapport s'intéresse en particulier aux PACLs qui gouvernent, gèrent et conservent leurs terres et leurs eaux. Afin de saisir au mieux l'impact de la Covid-19 sur les PACLs en début de la pandémie, il est judicieux d'évoquer leurs liens avec la nature et sa conservation. Les PACLs ont un mode de vie basé sur une vision holistique de l'humain et de l'environnement. Ils entretiennent un lien étroit avec la nature, tant dans le temps que dans l'espace. Cette relation particulière est fondamentale pour leur vie sociale, culturelle et spirituelle. Les connaissances, lois et principes autochtones et locaux constituent la base des pratiques de gouvernance et de gestion coutumières et sont étroitement liés aux droits communs sur la terre, la mer, les ressources naturelles et sur des territoires et des zones plus ou moins clairement définis (Walters et al. 2021). Ces pratiques sont également connues sous le terme générique d'« APAC — territoires de vie », une abréviation qui signifie « aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaires » (Consortium APAC, 2021). Les savoirs autochtones et les connaissances locales tiennent ainsi une place centrale pour l'environnement et les sociétés humaines. Les PACLs jouent un rôle prépondérant dans la gouvernance, la conservation et l'usage durable de la biodiversité et de la nature dans le monde. Ils protègent et conservent activement des espèces, des habitats et des

¹ Voir : <https://indigenounavigator.org/indigenous-data>

² Or ce chiffre pourrait être sous-estimé, l'évaluation la plus récente concernant la seule Asie estime à plus de 411 millions le nombre d'autochtones vivant dans ces pays (voir : Asia Indigenous Peoples Pact. Overview of the State of Indigenous Peoples in Asia (2014). <https://aippnet.org/wp-content/uploads/2020/02/25.-Overview-of-the-state-of-Indigenous-Peoples-in-Asia.pdf>

³ Déclaration américaine des peuples autochtones : https://www.oas.org/en/sare/documents/DecAmIND_FRA.pdf

⁴ A ce titre, Le Consortium APAC souligne que l'auto-identification est un élément nécessaire de l'identité autochtone et recommande de désigner les peuples autochtones par leur nom de nation auto-désigné. A noter par ailleurs que l'expression différenciée « peuples autochtones et communautés locales » est réclamée par les peuples autochtones eux-mêmes qui, se sentant discriminés dans le monde entier, ne souhaitent pas se voir « dilués » dans le terme trop globalisant de « communautés locales ».

écosystèmes d'une diversité stupéfiante et d'importance mondiale, qui permettent le maintien d'une eau et d'un air purs, d'une alimentation et de moyens de subsistance sains pour les êtres humains, bien au-delà de leurs frontières.

Une analyse spatiale mondiale réalisée par le Consortium APAC montre que les PACLs sont *de facto* les gardiens de nombreuses aires protégées et conservées, qu'elles soient étatiques ou privées, et qu'ils conservent également une proportion importante de terres et d'environnements naturels en dehors de ces aires. Selon l'analyse du Consortium APAC, ils conservent activement au moins 22% des zones clés pour la biodiversité et au moins 21% des terres de la planète (soit environ la taille de l'Afrique) (Consortium APAC, 2021).

De plus, aujourd'hui, leurs rôles dans la conservation de la biodiversité ainsi que l'importance de leurs savoirs pour la sécurité alimentaire mondiale ou l'adaptation et la résilience face aux aléas climatiques et environnementaux sont valorisés au niveau international. La Convention sur la diversité biologique (CDB), adoptée en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio, a mis sur le devant de la scène mondiale les enjeux juridiques et politiques liés à la conservation de la biodiversité et a consacré notamment le terme de développement durable. La CBD appelle les pays signataires, dans le cadre de l'exercice de leur souveraineté sur les ressources biologiques (article 3), à définir et reconnaître les droits des communautés autochtones et locales sur leurs savoirs et pratiques traditionnelles (article 8j). La CBD reconnaît donc officiellement le savoir autochtone sur l'environnement et associe les PACLs à sa sauvegarde⁵.

Aperçu du cadre juridique international de protection des PACLs

Au cours des 40 dernières années, différents outils juridiques plus ou moins contraignant ont conféré aux PACLs des droits collectifs relatifs à la gouvernance et à la gestion des terres, territoires et ressources auxquels ils sont étroitement liés et desquels ils dépendent quant à leurs moyens de subsistance :

- **La Convention (n° 169) de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux de 1989**: traité international sur les peuples autochtones ouvert à ratification. A ce jour, elle a été ratifiée par 23 pays⁶
- **Le Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966** et particulièrement l'article 11 reconnaissant le droit à l'alimentation. En 1999, le Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) a édicté le Commentaire Général N°12 sur le droit à l'alimentation⁷ » Au cours de la première **Consultation mondiale des peuples autochtones sur le droit à l'alimentation en 2002**, les PACLs ont signé la Déclaration d'Atitlán⁸, notifiant que le contenu du droit à l'alimentation des peuples autochtones est un droit collectif.
- **La Convention sur la diversité biologique de 1992**

⁵ Pour approfondir le débat sur la question du « savoir écologique traditionnel » voir notamment : Aubertin C., Pinton F., Boisvert V. (2007). Les marchés de la biodiversité, IRD Éditions Institut de Recherche pour le Développement, Paris.

⁶ Voir la liste des pays signataires et non signataires ci-après : https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:11300:0::NO:11300:P11300_INSTRUMENT_ID:312314

⁷ « Le droit à une nourriture suffisante est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec. Pour plus d'information sur le droit à l'alimentation, voir : <https://www.ohchr.org/FR/Issues/ESCR/Pages/Food.aspx>

⁸ DECLARATION OF ATITLÁN, Indigenous Peoples' Consultation on the Right to Food: A Global Consultation Atitlán, Sololá, Guatemala, April 17 - 19, 2002 https://www.iitc.org/wp-content/uploads/2013/07/FINAL_Atitlan-Declaration-Food-Security_Apr25_ENGL.pdf

- **La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007**
- **Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations dans le cadre de la Conférence mondiale de 2014 sur les peuples autochtones**⁹, réaffirmant l'engagement des États à respecter, promouvoir et protéger les droits des peuples autochtones.
- **Accord de Paris de 2015**¹⁰: conclu lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques (COP 21), et notamment l'article 7 consacrant l'importance des savoirs traditionnels des Peuples autochtones dans la lutte contre le changement climatique.
- **La déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones adoptée en 2016** par l'Organisation des États américains (OEA)¹¹.
- **La Résolution du Parlement européen du 3 juillet 2018 sur la violation des droits des peuples autochtones dans le monde**, y compris l'accaparement des terres

Vulnérabilité, marginalisation, et inégalités préexistantes à la pandémie

Malgré la présence des droits protégeant les PACLs et l'obligation¹² pour les États de respecter, protéger et satisfaire leurs engagements internationaux, la situation des PACLs demeure précaire et les pays peinent à mettre en œuvre leurs promesses. Les nombreux défis et violations¹³ auxquels sont confrontés les peuples autochtones comprennent généralement des services étatiques qui négligent les PACLs, comme l'absence d'accès aux services sociaux, de soin ou d'éducation ; la déforestation qui entre autres diminue leurs moyens de subsistance ; l'accaparement, l'exploitation et la pollution de l'eau et des terres ancestrales par des industries extractives ou des projets d'exploitation des ressources naturelles (Anongos, 2012) ; l'exclusion des processus de décision politiques ; les déplacements forcés et la violence ; la non-consultation des PACLs sur les projets qui touchent leurs terres ; le manque de communication et de transparence dans un langage approprié ; les inégalités salariales et un taux de chômage élevé (ILO, 2019) ou encore l'insécurité foncière (Indigenous Navigator, 2020). Par ailleurs, les femmes autochtones se situent systématiquement au bas de l'échelle de tous les indicateurs sociaux et économiques (ILO, 2019). De plus, dans la plupart des pays pour lesquels des données existent, la faim et la malnutrition sont disproportionnellement plus élevées parmi les populations autochtones que parmi les populations non autochtones (UN Permanent Forum on Indigenous Issues, 2012). Enfin, selon le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS),

⁹ <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N14/468/29/PDF/N1446829.pdf?OpenElement>

¹⁰ Accord de Paris de 2015, voir : https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf

¹¹ Pour plus de détails, voir : <http://www.cidh.oas.org/indigenas/chap.1.htm>

¹² « Le droit international relatif aux droits de l'homme énonce les obligations que les États sont contraints de respecter. En devenant parties aux traités internationaux, les États assument des obligations et des devoirs au titre du droit international et s'engagent à respecter, protéger et satisfaire les droits de l'homme. L'obligation de respecter signifie que l'État doit se retenir d'intervenir dans l'exercice des droits de l'homme ou de les restreindre. L'obligation de protéger exige de l'État qu'il protège les personnes et les groupes contre les violations des droits de l'homme. L'obligation de satisfaire signifie que l'État doit prendre des mesures positives pour faciliter l'exercice des droits de l'homme fondamentaux ». Voir : Fondement international relatif aux droits de l'homme - <https://www.un.org/fr/about-us/udhr/foundation-of-international-human-rights-law>

¹³ Pour approfondir la question de toute forme de violation des droits humains des PACLs, visiter la page du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones et consulter les rapports : <https://www.ohchr.org/FR/Issues/IPeoples/SRIndigenousPeoples/Pages/AnnualReports.aspx>

les populations autochtones ont également tendance à avoir un accès plus limité aux soins de santé que d'autres groupes et elles souffrent de manière disproportionnée de divers problèmes de santé sous-jacents, y compris des maladies transmissibles et non transmissibles. Dans la plupart des pays où vivent des populations autochtones, ces dernières ont une espérance de vie inférieure à celle de l'ensemble de la population, l'écart pouvant parfois atteindre 20 ans (Nations Unies - Conseil économique et sociale, 2021).

A l'heure où l'enjeu autour de la souveraineté des peuples autochtones sur les données prend de plus en plus d'ampleur¹⁴, de nombreux peuples autochtones n'ont pas eu accès à des données désagrégées par affiliation ou identification autochtone. Ainsi, au début de la pandémie, il était rare d'obtenir des données sur les taux d'infection à la Covid-19 au sein des PACLs (Carroll et al., 2021). Par conséquent, les peuples autochtones ne disposent pas des informations nécessaires pour suivre la taille, la propagation et la distribution des cas et des décès (à l'intérieur et à l'extérieur des communautés autochtones) à des fins de prévention, de surveillance, d'atténuation et d'évaluation (Carroll et al., 2021).

Dès lors, les questionnaires et les témoignages récoltés dans l'étude de Walters et al. (2021) ainsi que dans le présent rapport constitue une source d'informations précieuses qui permet d'approcher la réalité des PACLs durant le début de la pandémie de la Covid-19.

2. Cadre méthodologique de la recherche

Les données récoltées dans le cadre de cette recherche ont été obtenues entre août 2020 et mars 2021. Elles sont le fruit d'une enquête mondiale en ligne (Walters et al. 2021), utilisant une méthode basée sur des récits, en anglais, espagnol et français. 147 questionnaires ont été récoltés (voir questionnaire : Annexe 1) dans 43 pays.

L'enquête a été élaborée par l'Université de Lausanne, les membres du consortium APAC, le secrétariat et les membres d'honneur, lors de réunions en ligne en français, anglais et espagnol entre mai et juillet 2020. Le questionnaire a été développé dans ces trois langues et testé, puis enrichi par une série de webinaires organisés par l'Université de Lausanne et les membres du Consortium APAC. Il a été promu par courriel et par les médias sociaux, et envoyé à d'autres organisations travaillant avec les PACLs, notamment par le biais de la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales et de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, ainsi que de l'International Land Coalition. Certains auteurs ont également fait circuler l'enquête au niveau des communautés en France, au Gabon et en Guyane. Lorsque les chercheurs vivaient dans les communautés, des entretiens en face à face ont été menés (par exemple au Gabon) en suivant des protocoles visant à protéger les personnes interrogées et les chercheurs.

L'enquête a spécifiquement cherché à obtenir des réponses des PACLs, notamment, ceux qui s'identifient comme : appartenant à un peuple autochtone ou une communauté locale ; appartiennent à une communauté ayant des liens étroits avec ses territoires, ses terres et ses eaux ; ou appartiennent à une organisation travaillant avec ces communautés. La

¹⁴ Voir : CARE Principles for Indigenous data Governance : <https://www.gida-global.org/care>

pandémie de la Covid-19 a exigé l'adoption de méthodes d'enquête à distance. Les enquêtes en ligne sont devenues plus courantes, mais elles présentent leurs propres défis, notamment un accès inégal à internet, une traduction linguistique limitée, des attentes irréalistes en matière d'alphabétisation et de connaissances informatiques, ainsi que de faibles taux de réponse.

Nous avons utilisé SenseMaker®, un logiciel informatique permettant une méta analyse rapide à la fois quantitative et qualitative des récits et données récoltées dans les questionnaires. SenseMaker® permet d'analyser des perspectives multiples de situations variées, comblant le fossé entre les études de cas et les données d'enquête à grand échantillon. Dans un premier temps, les répondants ont été encouragés à raconter leurs expériences à travers la question suivante (voir aussi annexe 1) :

Veillez partager une expérience concernant la maladie COVID-19 qui montre comment elle a affecté ou affecte l'utilisation et la relation des peuples autochtones et des communautés locales avec leurs territoires, leurs terres et leurs eaux. Cette expérience peut porter sur vous, votre famille, votre communauté ou une communauté avec laquelle vous travaillez. Il peut s'agir d'une expérience bonne, mauvaise ou neutre. Elle peut être longue ou courte.

Les sous-questions ont permis aux personnes interrogées d'ajouter du sens à leur histoire, signifiant ainsi son importance et réduisant le risque d'imposer le biais des chercheurs. Les sous-questions portaient sur l'utilisation et l'accès aux ressources, la prise de décision concernant la Covid-19, les impacts économiques, environnementaux et sociaux, la médecine traditionnelle, la solidarité et les conflits avec les familles, les communautés et les personnes extérieures, les droits de la communauté, les leaders communautaires et les leçons tirées des épidémies passées. Les mesures sanitaires et les restrictions liées à la Covid-19 (par exemple, le confinement, la distanciation sociale) ont été enregistrées, tout comme les émotions liées aux histoires partagées. Avant de participer à l'enquête, les répondants ont été informés de son objectif et leur consentement a été obtenu. Seuls des adultes ont participé.

Le questionnaire en ligne présente dans un second temps 6 diagrammes en triangle (tryade) dans lesquels les répondants ont classé leur récit en plaçant un point représentant le contenu de leur histoire par rapport aux étiquettes situées aux extrémités du triangle (voir Annexe 1). Plus le point est proche d'un coin, plus l'affirmation est forte pour l'expérience de la personne interrogée. Un point placé au centre du triangle montre que les trois éléments situés dans les coins du triangle ont la même importance pour le répondant. Dans les histogrammes (dyade), les répondants ont évalué leur histoire en plaçant un point le long d'une ligne d'idées opposées.

Par ailleurs, comme mentionnée précédemment, nous avons procédé à l'analyse des cinq questions ouvertes complémentaires (voir Annexe 1) qui sont : 1) que recommanderiez-vous aux autorités gouvernementales afin de faire face à une future pandémie ? 2) Qu'est-ce que votre communauté pourrait faire différemment lors d'une future pandémie ? 3) Quelles nouveautés ont émergé de la crise de la Covid-19 dans votre communauté ? 4) Comment les savoirs traditionnels ont-ils été utilisés durant la pandémie ? 5) Comment les mesures pour réduire la transmission de la Covid-19 ont-elles été / sont-elles adoptées dans votre communauté ?

Une question ouverte est une question qui donne l'opportunité à la personne qui répond de s'exprimer librement sur un sujet donné. Elle est donc non-directive et offre aux répondants le choix d'orienter leur réponse à leur convenance. Dès lors, elle permet d'éviter de réduire et préconstruite la variété des réponses socialement possibles. Les questions ouvertes permettent ainsi de voir quel aspect se détache des réponses.

Afin de réaliser une analyse systématique de ces questions, nous avons regroupés les réponses en sous-thèmes généraux en fonction de la récurrence des thèmes ressortis dans les réponses. Nous avons donc réalisé un processus de codage en analysant d'abord les réponses, puis établit un premier code détaillé ; à partir de la distribution des réponses ainsi codées, nous avons effectués un second code moins différencié tenant compte à la fois des différences les plus pertinentes et de la fréquence des réponses. Cette méthode a l'avantage de permettre de mieux contrôler la déperdition d'information (Combessie, 2007). Compromis entre approche quantitative et approche qualitative dont elle vise à combiner les avantages, la méthode des questionnaires à questions ouvertes permet ainsi de combiner une analyse extensive des phénomènes sociaux et permet leur compréhension en profondeur (Franssen et al., 2014). Dans le cadre de ce rapport, nous extrayons les thématiques les plus significatives issues des questions ouvertes et les présentons sous forme de mindmap. Toute les citations sont anonymes y compris les noms des lieux qui sont remplacés par « X ».

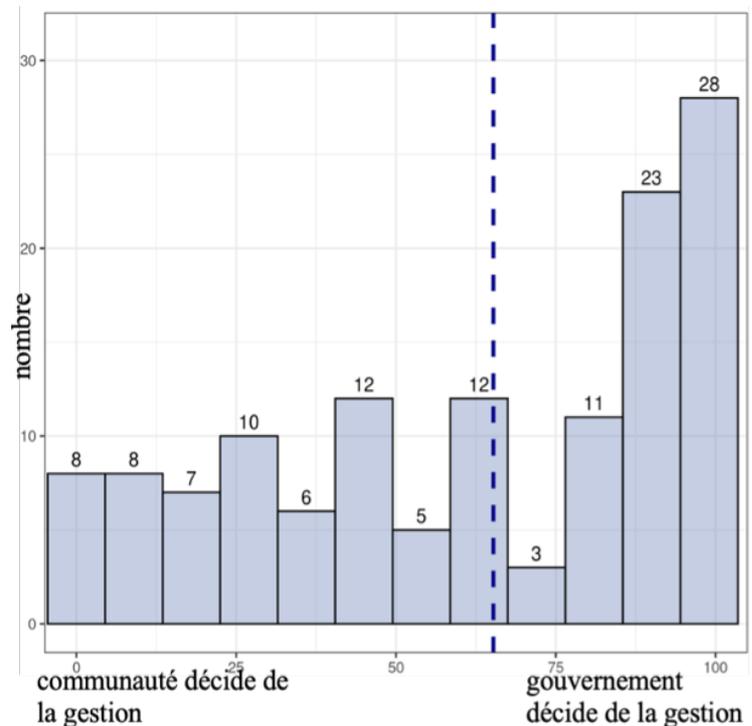
3. Analyse thématique

Nous procédons ici à une analyse multidimensionnelle qui couple à la fois les données des récits, des triades, des dyades. Dans certains cas, nous avons intégré dans le texte un encadré portant sur la question ouverte en lien avec la thématique traitée, affinant davantage les résultats.

L'analyse des données d'enquête montre que la Covid-19 a eu un impact distinct et significatif sur les communautés. Les résultats nous permettent de faire surgir plusieurs thématiques liées aux impacts de la Covid-19 sur les PACLs. Nous les avons regroupés sous les thèmes suivants : 1) L'impact des décideurs sur les droits des communautés et l'accès aux ressources ; 2) Le rôle des décideurs sur l'utilisation de la médecine traditionnelle ; 3) La solidarité au sein de la communauté ; 4) L'impact de la pandémie sur l'économie.

Soulignons qu'en filigrane de l'analyse, nous retrouverons régulièrement deux contextes en oppositions : les situations où ce sont les gouvernements qui ont pris en charge la gestion de la pandémie et l'autre où ce sont davantage les communautés et les élites locales. Nous verrons que les réponses au questionnaire qui indiquent une forte influence locale sur la prise de décision tendent à être associées à une forte mobilisation de connaissances provenant de pratiques traditionnelles ou autochtones. Par ailleurs, dans les situations où ce sont les gouvernements qui ont pris les décisions liées à la gestion de la pandémie, nous observons des impacts qui sont davantage liés à l'accès aux ressources et aux droits des communautés. Notons dès à présent que de manière générale, les résultats montrent une tendance légèrement supérieure en ce qui concerne la gestion de la pandémie par les gouvernements (Fig. 1¹⁵) par rapport aux communautés.

Figure 1 : Qui a géré la pandémie (communauté / gouvernement) (N=133)



3.1 L'impact des décideurs sur les droits des communautés et l'accès aux ressources

Au niveau mondial, différentes mesures ont été mises en place par les gouvernements et les communautés afin de faire face à la pandémie. Ces mesures ont un impact en fonction de la manière dont elles sont imposées (*comment*) et par *qui*. Dans de nombreux cas, le gouvernement était absent ou incapable de réagir rapidement, et les communautés et leurs décideurs ont pris l'initiative des interventions pour faire face à la situation. Dans ce type de situation, les chefs et dirigeants locaux ont pu agir rapidement, malgré le manque d'installations médicales. Les communautés disposant de droits solides ont pu réagir de manière efficace et rapide, décidant de se mettre en quarantaine de leur propre gré, avant que les mesures gouvernementales ne soient promulguées (Walters et al., 2021). A ce titre, l'étude des données démontre que les PACLs qui sont en mesure de gouverner et d'accéder à leurs terres et à leurs eaux semblent être plus résilients (Walters et al., 2021). Cet accès leur a permis de se procurer de la nourriture et des médicaments, à la fois pour eux-mêmes et pour les étrangers et les émigrants de retour et dans le besoin. Grâce à la reconnaissance de leurs droits à la terre, ils ont fait respecter les règles internes d'utilisation des ressources

¹⁵ Dans l'ensemble du rapport, la barre en traitillé des dyades indique la médiane.

et souvent ont protégé leurs territoires contre les abus des étrangers. Ci-dessous, un des nombreux témoignages à ce sujet.

« Je suis une autochtone citadine de X, à Bornéo, en Malaisie. Je me suis installée dans ma ville natale depuis le verrouillage du pays en mars 2020. Ma communauté, dans les zones rurales, s'était rassemblée pour verrouiller ses villages vis-à-vis des personnes extérieures, dans le cadre de ses lois traditionnelles visant à protéger la communauté. La police et l'armée ont été mobilisées pour créer des barrages routiers afin d'empêcher les gens de se déplacer par la route, au moins pour se rendre d'un district à l'autre. D'après les reportages et les histoires personnelles, je comprends que les personnes qui ont le plus souffert des blocages économiques et physiques étaient les travailleurs migrants et les Peuples autochtones déplacés qui avaient perdu leurs territoires à cause de l'industrialisation ou des plantations et qui s'étaient déplacés vers les villes pour trouver du travail, lequel est maintenant interrompu. Les Peuples indigènes vivant sur des territoires où ils pouvaient planter et cueillir des produits, etc., s'en sortaient beaucoup mieux et, dans certains cas, ils étaient sollicités par des travailleurs migrants qui avaient perdu leur emploi dans des plantations et qui avaient faim ».

Femme, membre d'une organisation et représentante d'une communauté. Malaisie.

Une étude de cas¹⁶ en Inde corrobore ces résultats. Elles montrent que lorsque les institutions locales disposent de ressources et de pouvoir, elles peuvent aider les plus vulnérables et les plus faibles de la société, notamment les femmes, les enfants et les pauvres.

Cependant, l'analyse des questionnaires montre que dans les situations où c'est le gouvernement qui a joué un rôle majeur dans la gestion de la pandémie, les PACLs observent une diminution de l'accès aux ressources (Fig.2) et une augmentation des atteintes aux droits de la communauté (Fig.3).

Figure 2 : Accès aux ressources dans le cadre d'une gestion gouvernementale (N=122, N filtré 26)

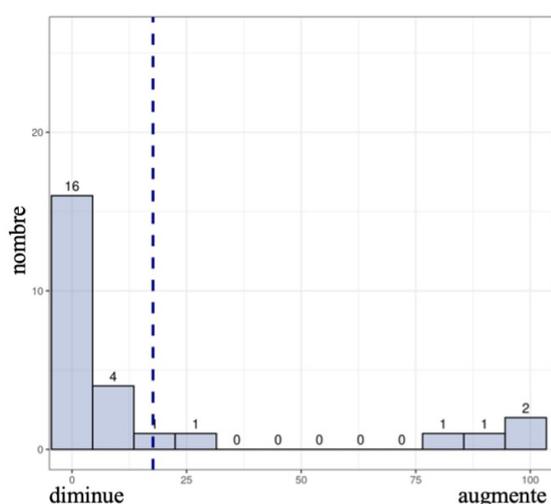
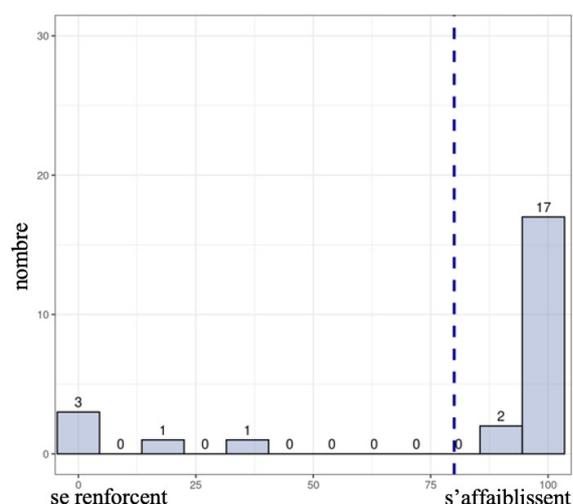


Figure 3 : Droits des communautés dans le cadre d'une gestion gouvernementale (N=122, N filtré = 24)

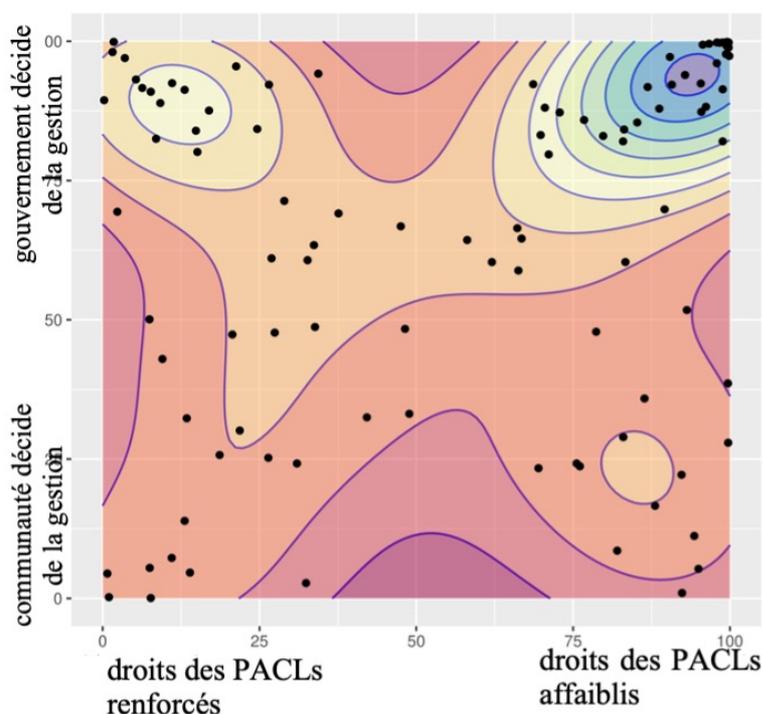


¹⁶ Voir l'étude préliminaire sur laquelle est basé le présent rapport : Walters G. et al.. « COVID-19, Indigenous peoples, local communities and natural resource governance » PARKS VOL 27 (Special Issue) MARCH 2021, disponible en ligne ici : https://parksjournal.com/wp-content/uploads/2021/03/Walters_et_al_10.2305-IUCN.CH_2021.PARKS-27-SIGW.en_.pdf

En effet, les restrictions gouvernementales ont parfois empêché les communautés de protéger leurs terres. Certaines communautés ont rapporté que leurs propres mouvements étaient restreints, alors que les activités du secteur privé se poursuivaient (Walters et al., 2021).

Comme de nombreuses communautés autochtones dépendent de leurs terres et de leurs ressources naturelles pour assurer leurs moyens de subsistance pendant la crise de la Covid-19, il est important d'établir des mécanismes pour assurer la protection des peuples autochtones contre l'empiètement sur leurs terres traditionnelles, en particulier pendant la pandémie, lorsque l'accaparement des terres ou l'extraction illégale des ressources naturelles tend à s'intensifier (Indigenous Navigator, 2020).

Figure 4 : Corrélation entre décideurs et droits humains (N=105)



Nous observons donc une corrélation entre les situations où le gouvernement a géré la pandémie et la diminution des droits des communautés (Fig.4). Dans ce type de situations, les PACLs se sont généralement vu imposer des mesures sans consultations, et sans prendre en compte leurs réalité et leurs particularités.

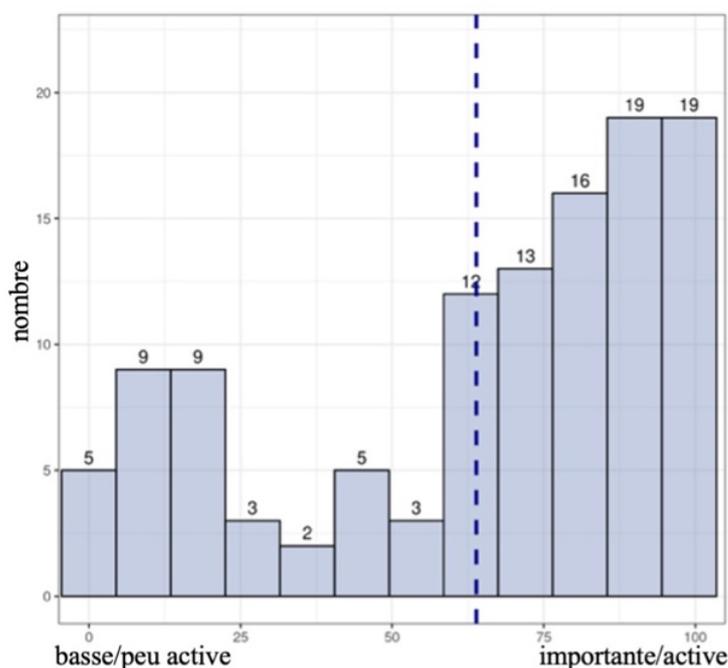
La participation, la consultation et l'autodétermination constituent des revendications majeures des PACLs. D'ailleurs, le consentement libre, informé et préalable (CLIP) est un des droits spécifiques des peuples autochtones inscrits dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il comprend habituellement le fait que les PACLs sont en mesure de dire « oui » ou « non » à toute action ou proposition qui aura un impact sur les terres, les eaux, la diversité bioculturelle ou les droits d'une communauté (APAC, 2020). Les résultats de la figure 4 corroborent le fait que la gouvernance est un élément central des PACLs et qu'il est primordial pour eux de disposer de leurs propres systèmes de gouvernance, donc de prendre des décisions, mettre en œuvre leurs propres règles d'accès et d'utilisation des ressources, d'atteindre des objectifs, d'apprendre, de vivre et d'incarner leurs propres valeurs et leur sens de l'identité (APAC, 2020).

Enfin, plusieurs récits rapportent que les confinements ont eu un effet négatif sur la capacité des PACLs à défendre leurs terres. Dans certains cas, et comme déjà évoqué, le secteur privé bénéficiait d'une liberté de mouvement et d'activités alors que les PACLs étaient confinés. La recherche montre que les droits des communautés n'ont pu être garantis lors de ce type de situation (Walters et al., 2021).

3.2 Le rôle des décideurs sur l'utilisation de la médecine traditionnelle

De manière générale, la médecine traditionnelle a souvent été utilisée par les PACLs pour contrecarrer certains symptômes de la Covid-19 (Fig.5). La pandémie a renouvelé l'intérêt pour la médecine traditionnelle et les approches culturellement pertinentes pour le traitement des symptômes de la Covid-19. Elle a aussi souligné l'importance des réponses locales apporté à la crise sanitaire (Walters et al. 2021 ; Curtice & Choo, 2020 ; Nations Unies, 2020). Cependant, la nature des connaissances mobilisées par les PACLs pour faire face à la Covid-19 varient en fonction de l'autorité où de l'institution qui a eu le plus d'influence dans les décisions et la régulation de la pandémie.

Figure 5 : Utilisation de la médecine traditionnelle par les PACLs au cours de la pandémie (N=115)



De manière générale, 40% des répondants indiquent que les connaissances dans le traitement de la pandémie provenaient du gouvernement, et 23% des pratiques traditionnelles (Fig.6). Lorsque nous filtrons ce modèle général et retenons uniquement les questionnaires ayant indiqué que la gestion de la pandémie a été prise en charge par les décideurs communautaires et locaux (Fig.7), nous observons une nette augmentation de l'utilisation des connaissances traditionnelles afin de faire face à la pandémie, qui atteint 48%.

Figure 6 : Source des connaissances mobilisées dans le traitement de la pandémie pour l'ensemble des questionnaires (N=131)

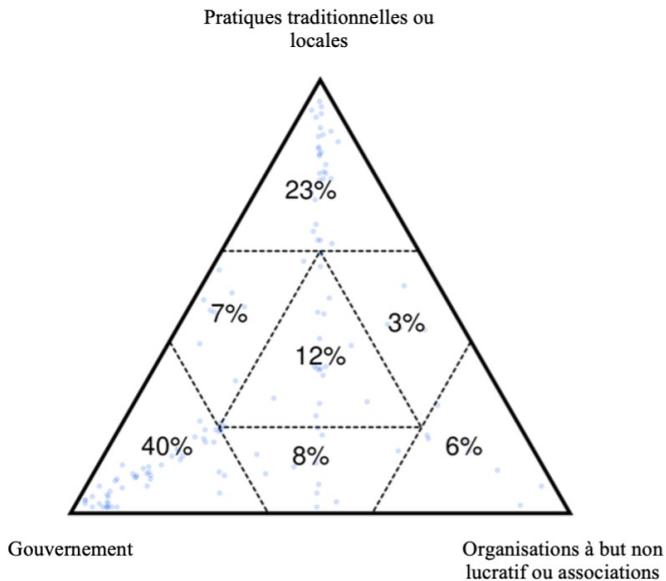
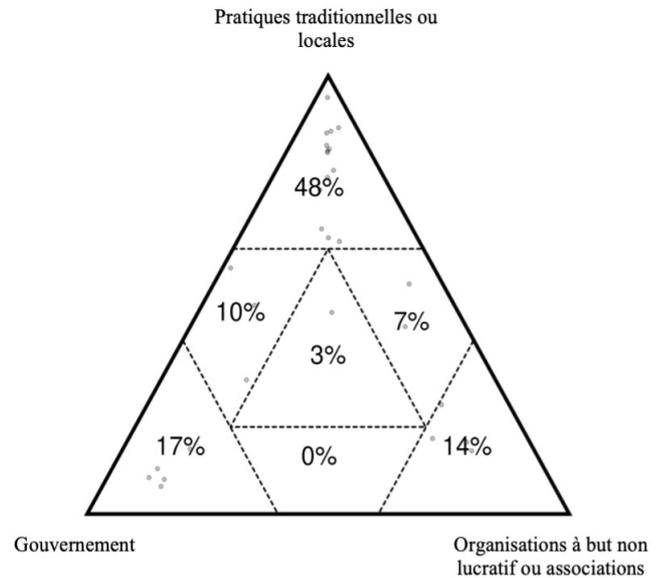


Figure 7 : Source des connaissances mobilisées dans le cadre d'un traitement communautaire de la pandémie (N filtré =29)



Ces résultats indiquent que lorsque la communauté ou les élites locaux jouent un rôle dominant dans les décisions liées à la gestion de la pandémie, les connaissances provenant de pratiques traditionnelles sont mobilisées de manière prioritaire. Cette observation suggère que moins la gestion de la pandémie est imposée de l'extérieur, plus les PACLs vont solliciter spontanément leurs propres connaissances afin de lutter contre la pandémie. En triant les données sur les sources de connaissance par émotion, il apparaît d'ailleurs clairement que les histoires dans lesquelles la colère ou la frustration étaient prédominantes sont davantage associées au gouvernement comme source de connaissance (Fig.8). Par opposition, les histoires où il y a un sentiment de fierté, sont davantage associées aux pratiques traditionnelles et locales (fig.9).

Figure 8 : Colère / frustration (N=39)

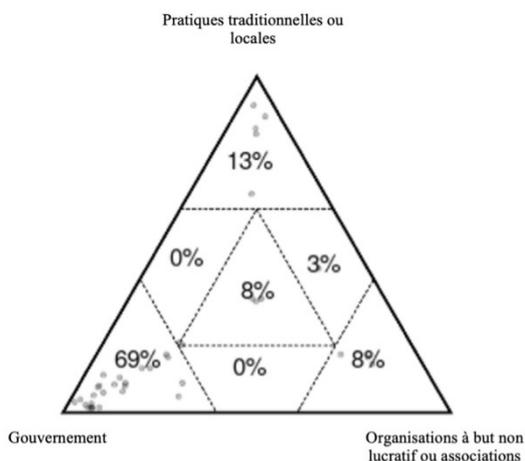
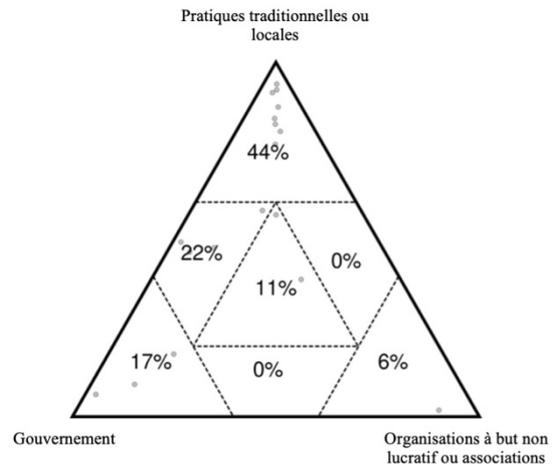


Figure 9 : Fierté (N=18)



Parmi les 44% des répondants de la figure 9, une personne témoigne : « [...] Pour faire face à cette maladie planétaire, des intendants forestiers ont mis en exergue leurs savoirs faire endogènes, par l'utilisation de leurs plantes médicinales, racines, fruits, pour renforcer leur système immunitaire, mais aussi comment utiliser les médicaments en cas d'apparition de signes liés à la maladie de la Covid-19. Selon les statistiques en notre possession, les communautés autochtones et locales ont résisté et continuent de l'être face à cette pandémie. Ces pratiques autochtones et communautaires se sont répandues à travers non seulement toute la RDC, mais aussi d'autres pays du monde via la Diaspora congolaise, à l'instar de certaines recettes traditionnelles ». **Membre d'une organisation. République Démocratique du Congo.**

Question ouverte

Comment les savoirs traditionnels ont-ils été utilisés durant la pandémie ?

Dans 97 % des réponses à cette question ouverte, les répondants ont communiqué qu'ils avaient recours à une utilisation accrue de la médecine traditionnelle. Il ressort qu'en fonction des zones géographiques et de la culture de la communauté, les médecines utilisées sont variées et diversifiées. Les citations ci-dessous sont des exemples de la manière dont les PACLs utilisent la médecine traditionnelle au sein de leurs communautés dans le cadre de la crise de la Covid-19 :

« Avec le soutien d'hommes et de femmes sages, l'utilisation de la médecine traditionnelle a été activée de différentes manières, mais l'accent a été mis sur le renforcement des systèmes immunitaire et respiratoire. La connaissance des plantes et de leur préparation pour la consommation et la distribution a été généralisée parmi les personnes des communautés, y compris les familles qui envoyaient ces plantes à des personnes éloignées ». **Femme, membre d'une organisation, Equateur**

ou encore

« L'utilisation des herbes traditionnelles pour le traitement des narines qui coulent, des douleurs thoraciques, de la gorge irritée, des rhumes, des catarrhes, de la toux et d'autres maladies. » **Femme, membre d'une organisation, Cameroun**

Par ailleurs, les problématiques liées aux prix élevés des médicaments, aux difficultés d'accès aux aides sanitaires, et à l'absence de centre de santé de proximité sont ressorties de manière récurrente :

« La consommation d'aliments traditionnels, le recours à la phytothérapie face à la pénurie de médicaments dans les centres de santé publics. Les prix des médicaments sont élevés. Peu de personnes peuvent se permettre de payer les coûts des soins médicaux dans un établissement moderne. » **Homme, membre d'une organisation, Ouganda/Soudan**

Et :

« Compte tenu des conditions géographiques rendant difficile l'accès aux aides et aux médicaments, il s'agit d'une connaissance (traditionnelle) fondamentale, même s'il est difficile de suivre son impact. » **Homme, membre d'une organisation, Colombie**

Ou encore :

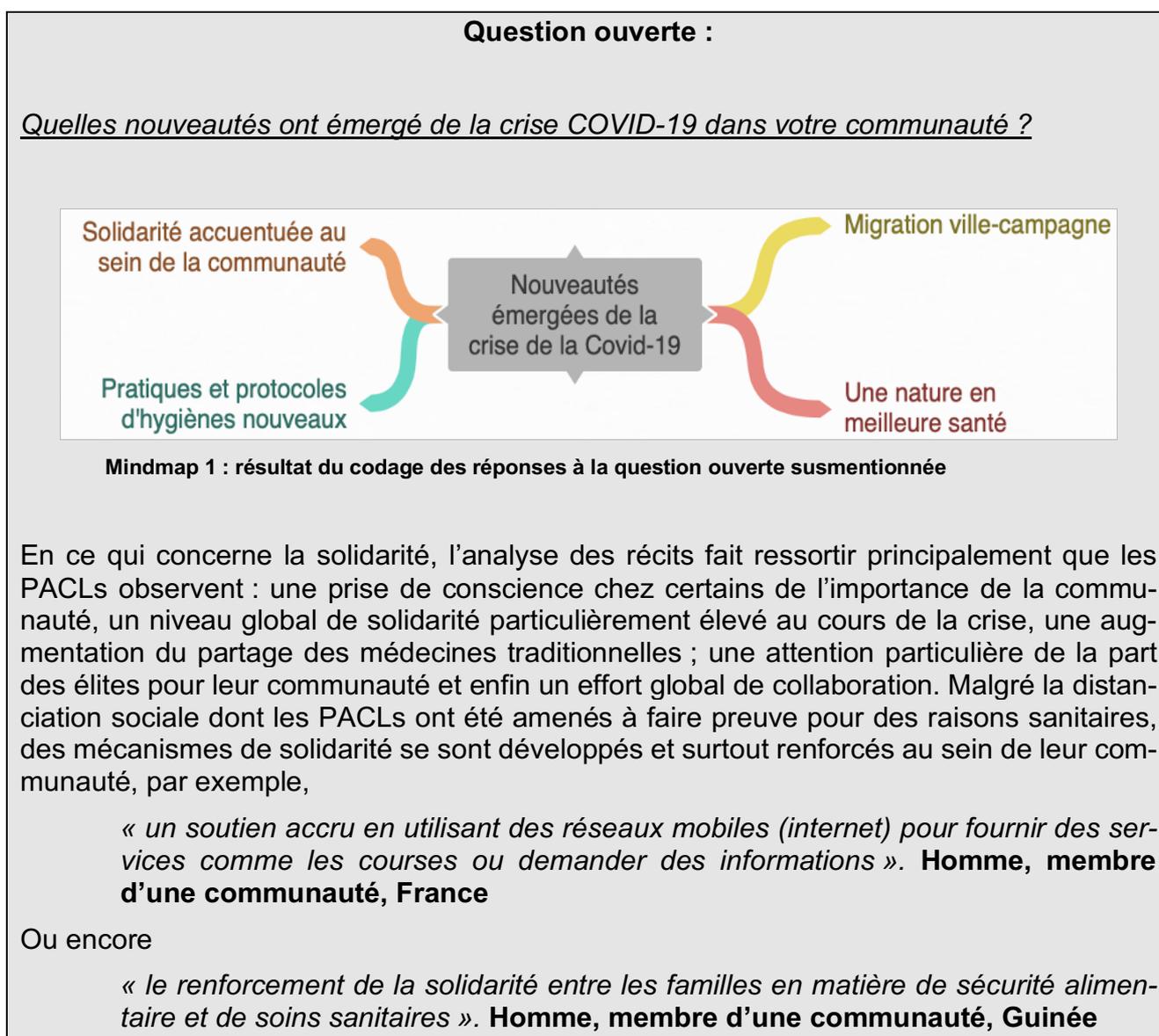
« Le savoir traditionnel a été utilisé pour se prévenir et pour gérer les cas suspects. Notons que les communautés accompagnées sont très loin de centres de dépistage. Avec seulement la présentation des signes de la Covid-19, on est soumis aux traitements traditionnels identiques à ce qu'on utilise pour le paludisme et souvent, on obtient satisfaction. » **Homme, membre d'une organisation, RDC.**

Au Guatemala par exemple, étant donné le manque d'accès à la médecine conventionnelle, les thérapies traditionnelles des peuples utilisées pour faire face aux maladies dans le

passé, ont été largement adoptées pour réduire la propagation et l'impact de la Covid-19 (Walters et al. 2021). Les peuples autochtones s'appuient à nouveau sur la médecine traditionnelle car l'aide gouvernementale en matière de santé a historiquement été discriminatoire à leur égard, une situation qui perdure dans la pandémie actuelle avec une aide qui est rare et tardive (Walters et al. 2021 ; IACHR, 2020). Ces données confirment celle de l'OMS selon laquelle, les PACLs sont fortement discriminés dans leurs accès aux soins et aux services de santé (Nations Unies - Conseil économique et social, 2021).

3.3 Solidarité au sein de la communauté

Les données analysées dans le cadre de la question ouverte ci-dessous révèlent que des phénomènes sociaux ou organisationnels sont apparus ou se sont vus renforcés au sein des PALCs au cours de la pandémie (Mindmap 1). La solidarité est la tendance la plus amplement marquée et celle qui a enregistré, de manière assez large, le plus grand nombre de réponses de la part des PACLs.



Aussi, les PACLs ont observé une migration de la ville vers les campagnes qui, elle aussi, a entraîné des comportements solidaires. Un membre masculin de la communauté maasaï de Tanzanie a rapporté que lorsque les jeunes ont perdu leur emploi dans le tourisme, ils sont rentrés chez eux. Malgré la réduction du revenu familial, ils ont contribué à aider la communauté à récupérer des parcelles de terre qui avaient été prises de force par des cultivateurs après leur absence. Les jeunes qui sont revenus sur leurs terres ancestrales, se sont unis en nombre et ont revendiqué leurs terres (Walters et al. 2021). Pour le reste, les PACLs observent que la nature est en meilleure santé ou encore l'apparition de protocoles d'hygiène nouveaux comme des pratiques régulières de lavage de mains, des manières de se saluer (avec les coudes) et le port de masques.

Les données récoltées dans le cadre des dyades (Fig.10) corroborent les résultats obtenus dans l'analyse de la question ouverte ci-dessus. Une grande partie des réponses indique que la solidarité a augmenté avec la survenance de la crise de la Covid-19. Ceci suggère une forte disposition des PACLs à adopter des comportements solidaires lorsque les individus sont menacés. Ceci est notamment dû au fait qu'au sein de nombre de PACLs, une approche holistique et solidaire des relations entre les personnes et avec la nature est dominante.

Figure 10 : Solidarité (N=105)

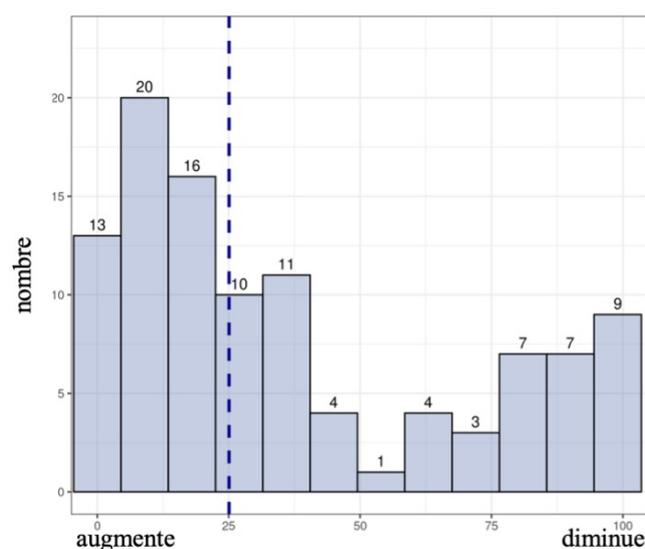
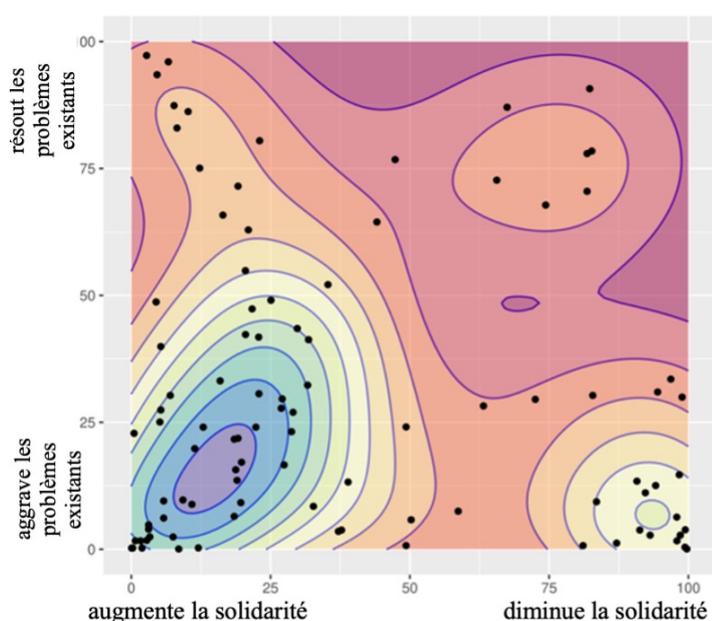


Figure 11 : Corrélation entre l'augmentation de la solidarité et l'aggravation des problèmes existants (N=101)

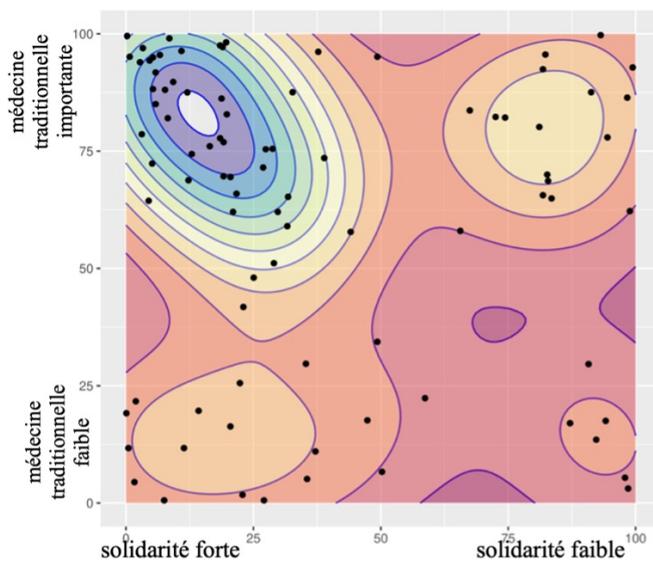


Ceci s'exprime d'autant plus lorsqu'on analyse les corrélations existantes entre différentes dyades. En effet, nous observons que lors de la survenance d'un problème (ici une pandémie) venant empirer des problèmes préexistants, les PACLs vont davantage resserrer les liens de solidarité qu'ils entretiennent au sein de la communauté, plutôt que de générer davantage de conflits (Fig.11). Cette tendance se confirme lorsqu'on croise la variable de la solidarité avec d'autres dyades portant par exemple sur l'accès aux ressources (Fig.12).

En effet, l'analyse croisée montre qu'à mesure que l'accès aux ressources au sein et autour de la communauté diminue, la solidarité au sein des PACLs tend à augmenter (Fig.13), même si le niveau général de solidarité reste élevé. Cette observation s'inscrit à contre-courant des théories économiques dominantes notamment la théorie de la rationalité économique selon laquelle les individus sont en compétition pour l'accès aux ressources et aux moyens de subsistance et, poussés par leur rationalité, adoptent un comportement individuel et égoïste face des situations où les ressources se font de plus en plus rares¹⁷.

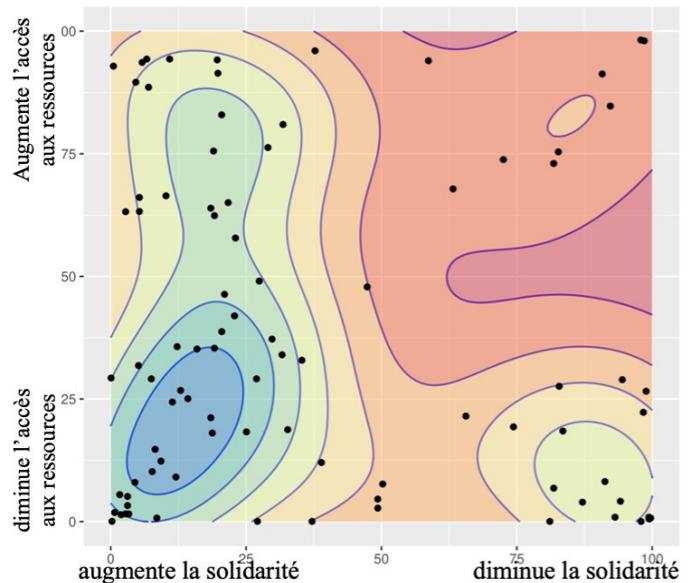
Au sein des PACLs, des mécanismes de solidarité prennent en compte tant l'intérêt de la communauté que celui des individus qui la composent. La crise de la Covid-19 indique que les PACLs semblent orientés sensiblement vers ce que l'on pourrait considérer comme une « économie du care » (telle que théorisée par Emmanuel Petit (2013), dépassant l'égoïsme et l'extrême rationalité des individus en situation de crises liées aux ressources.

Figure 13 : Corrélation entre l'accès aux ressources et la solidarité (N=93)



la communauté ou par certains d'entre eux à des initiés jugés capables de les recevoir et de les utiliser sans les dénaturer ou les détourner de leurs finalités, ces savoirs ne sont pas « privés » au sens occidental du terme, mais bien partagés par la communauté, même si

Figure 12 : Corrélation entre l'utilisation de la médecine traditionnelle et locale et la solidarité (N=92)



Notons aussi une corrélation entre l'augmentation de l'utilisation de la médecine issue des savoirs locaux et traditionnels et l'augmentation de la solidarité au sein des communautés. Ces résultats suggèrent que le savoir, notamment médical, circule de manière fluide et est partagé sans restriction au sein de la communauté (fig. 13).

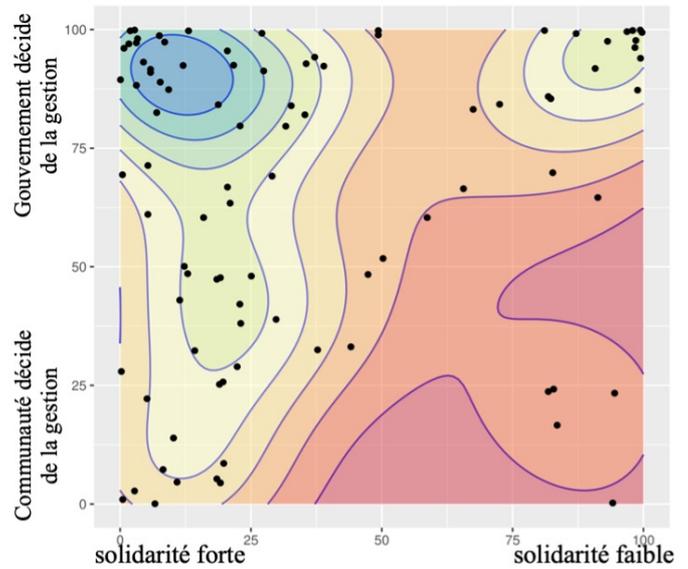
En ce sens, ces résultats sur la solidarité et les savoirs traditionnels rejoignent les recherches scientifiques sur les PACLs et notamment celles d'auteurs comme Barbosa et al. : « *Qu'ils soient transmis à l'ensemble de*

¹⁷ Ces postulats fondateurs se trouvent au cœur de la pensée des économistes classiques des XVIIIe et XIXe siècles (Adam Smith, David Ricardo, John Stuart Mill) attribuant un égoïsme maximisateur aux individus. Les données du présent rapport tendent à relativiser ces perceptions de l'homo oeconomicus.

dans certains cas leurs détenteurs sont peu nombreux. (...) En conséquence, tout ce qui a trait à la vie, aux savoirs et pratiques culturels fondamentaux semble éloigné de l'idée de propriété intellectuelle qui constituerait à la fois une atteinte au monde (à la cosmovision, au sacré) et une menace de destruction de la communauté » (2012).

Enfin, lorsque les communautés s'approprient les décisions liées à la gestion de la crise de la Covid-19, les mécanismes de solidarité sont plus renforcés que lorsque les décisions sont imposées de l'extérieur et notamment du gouvernement (Fig. 14).

Figure 14 : Liens entre la nature des décideurs (communauté/gouvernement) et la solidarité

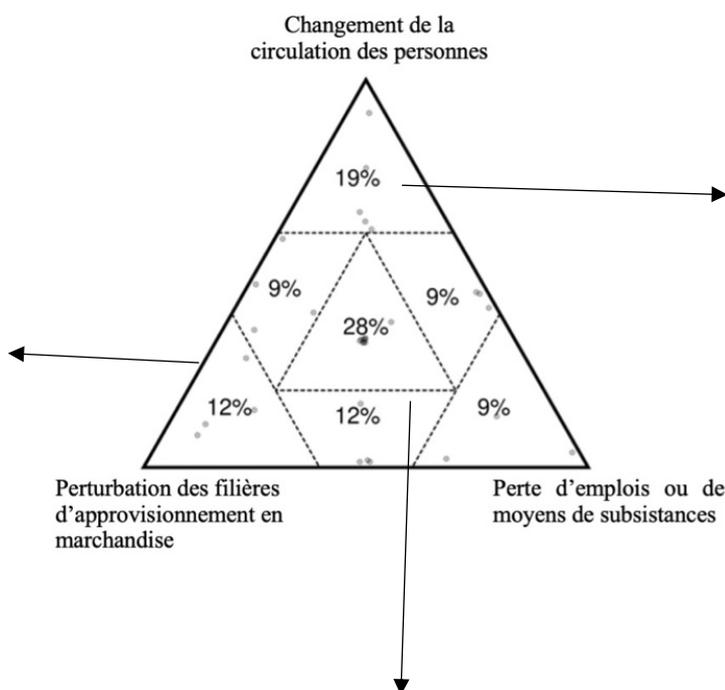


3.4 Effet sur l'économie

De manière générale, la crise de la Covid-19 a eu des répercussions considérables sur l'économie. Ci-dessous, quelques histoires associées à différents types d'impacts sur l'économie locale (Fig.15) montrant l'éventail des situations, des interprétations et des particularités locales des répondants.

Figure 15 : Impact de la pandémie sur l'économie locale (N=132)

« Hormis la chute des prix des produits tel que la tomate, banane plantain, etc. du fait de la fermeture des frontières, ces communautés ont été également exposées d'avantage aux risques de contamination par ce virus car, pendant cette même période, elles ont assisté à des phénomènes de conversion de terres-forêts en terres non-forêts surtout pour la mise en place de palmeraies, ce qui a entraîné l'arrivée massive dans les communautés d'employés et donc l'augmentation du nombre de potentiels porteurs de virus». **Femme, Membre d'une organisation, Cameroun**



« Les différents villages se sont organisés afin d'éviter tous déplacements des membres de leur communauté et ont interdit l'accès des villages aux non-résidents. Ces communautés vivant pratiquement en totale autonomie se sont repliées sur leurs savoirs ancestraux pour subvenir à leurs besoins et se prémunir de la pandémie grâce aux médecines traditionnelles. Alors que les pays du bassin amazoniens sont durement touchés par la pandémie, ces communautés n'ont pas signalé de perte due au COVID-19 » **Homme, membre d'une organisation, Pérou, Brésil et Colombie**

Cependant, depuis que la pandémie de la Covid-19 est arrivée, les gestionnaires du parc d'Ivindo ont interdit aux habitants du Village X de pêcher dans le parc. Cette situation perdure depuis plusieurs mois. Vue les difficultés que rencontre la communauté X sans la pêche, cette dernière a initié une démarche auprès des gestionnaires du parc sans succès. Les habitants de X ont apporté l'affaire auprès des instances judiciaires et des autorités de la province. Jusqu'à présent l'accès à la partie de la rivière dans le parc est interdit à la communauté X. » **Membre d'une organisation, Gabon**

4. Analyse Gabon-Guyane

Le Gabon et la Guyane¹⁸ sont les deux pays au sein desquels nous avons récoltés le plus de données. Il est dès lors intéressant d'analyser si nous observons des similitudes ou des divergences quant à ces deux pays. Dans l'ensemble, la comparaison de ces deux régions sert deux objectifs : le premier est de nous donner un aperçu spécifique du contexte de ces régions, et l'autre (et peut-être le plus important) est de nous rappeler que les PALCs ne sont pas un bloc monolithique et uniforme, mais une réalité qui inclut une incroyable diversité de contextes, de pratiques et d'expériences.

¹⁸ Pour détails sur le COVID-19 et les peuples autochtones en Guyane veuillez consulter Mistry et al. 2021.

Afin de contextualiser l'analyse, précisons d'emblée qu'au Gabon, c'est le gouvernement qui a joué un rôle de premier ordre dans la gestion de la pandémie (Fig.16), tandis qu'en Guyane, il ressort des récits narratifs que c'est avant tout une gestion communautaire qui a été conduite (Fig.17), même si le gouvernement ne semble pas s'être cantonné à un rôle unique d'observateur. Précisons dans le cadre de cette comparaison que la plupart des histoires au Gabon concernent un confinement plus strict que celui en Guyane.

Figure 16 : Décideurs au Gabon (N=15)

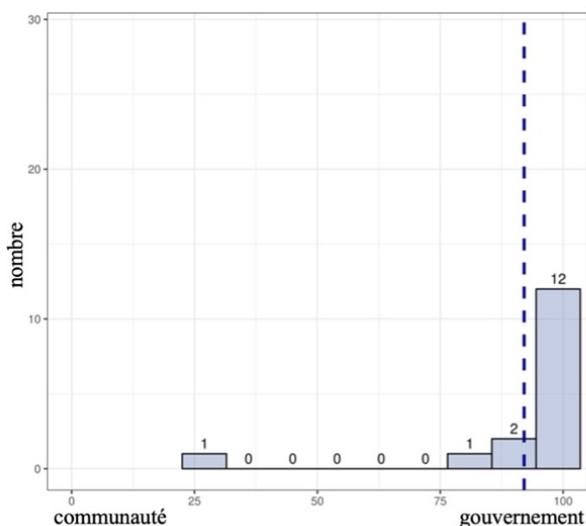
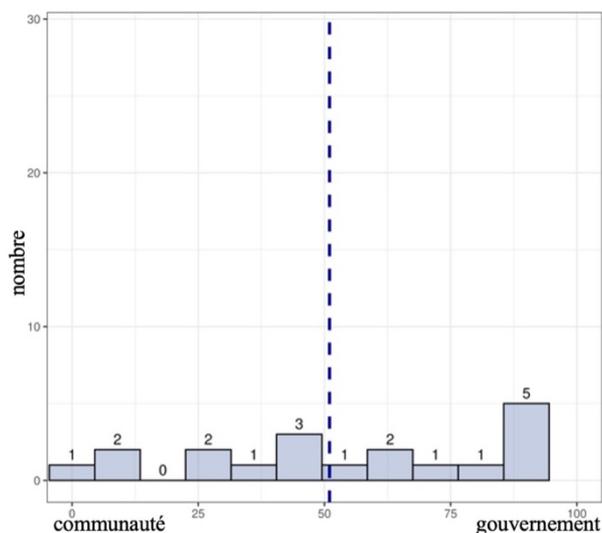


Figure 17 : Décideurs en Guyane (N=15)



Les données issues de la comparaison indiquent que la distinction la plus marquée concerne l'objet des histoires des répondants au questionnaire de l'enquête : alors que les récits du Gabon accordent une place importante à la santé dans leurs récits (Fig.18), probablement en raison d'expérience de pandémies passées, les récits de la Guyane mettent quant à eux l'accent sur les questions sociales avant tout (Fig.19).

Figure 18 : Accent porté sur la santé au Gabon N=22 (19 % pour la Guyane)

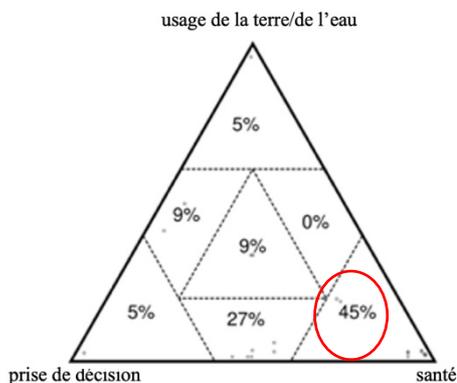
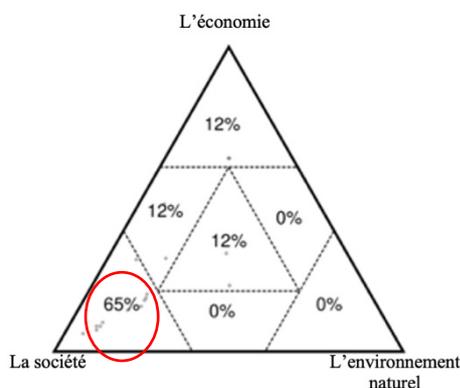


Figure 19 : Importance accordée à la société en Guyane (n=17). 12 % pour le Gabon



Parmi les 65% de personnes qui mettent un accent particulier sur l'impact sociétal, une personne témoigne par exemple : *Je vis dans ma communauté depuis plus de 14 ans, la pandémie a eu un impact qui a provoqué la séparation et la mort de familles et d'amis, les membres de la communauté qui avaient l'habitude de vivre ensemble étroitement ont dû trouver de nouvelles façons de vivre ensemble. L'entraide et d'autres activités qui nécessitent d'être ensemble n'ont plus été acceptées par les villages.* » **Homme, moins de 30 ans, Guyane**

Quant au Gabon, les résultats, comme mentionné, mettent davantage l'accent sur la santé. Bien que ce soit le gouvernement qui décide des mesures sanitaires à suivre, les résultats montrent que les communautés sont tournées vers la médecine traditionnelle, la connaissance des plantes médicinales et leurs pratiques. Les personnes présentant les symptômes de grippe jumelés à ceux de la malaria mobilisent des bains de vapeur (Ifoula) avec des écorces spécifiques et du bois amer afin de pallier aux symptômes associés à la Covid-19.

Cependant, des similitudes sont identifiées dans la comparaison entre les deux pays. De manière similaire ces similitudes portent sur des inquiétudes importantes liées à l'impact fort sur l'économie locale (Fig. 20 et Fig. 21).

Figure 20 : Impact sur l'économie locale en Guyane

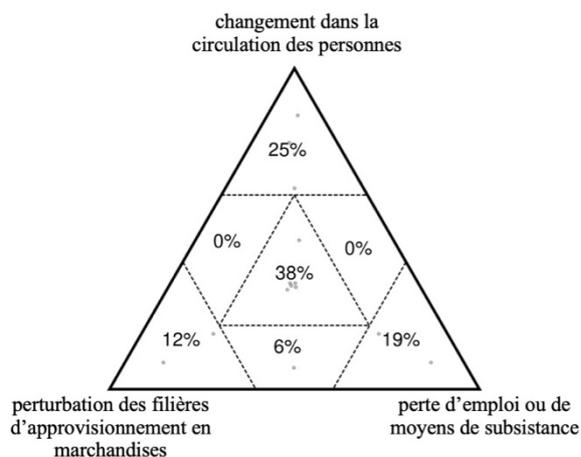
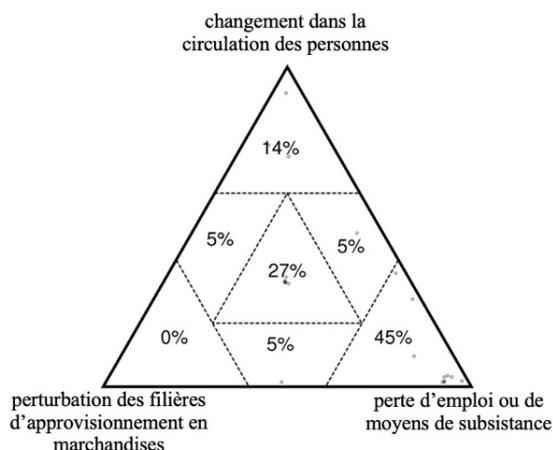


Figure 21 : Impact sur l'économie locale au Gabon (N=22)



Au Gabon, la pandémie a aggravé les problèmes existants. Fermeture des entreprises pendant le confinement, réduction du temps de travail, ralentissement de la production pétrolière et donc augmentation du chômage technique, recrudescences des cas de braconnages des éléphants, augmentation des pressions de pêches.

En Guyane, les résultats montrent la même tendance, notamment une aggravation des problèmes existants liés au manque d'emploi, l'impossibilité de vendre le bétail ou autres produits agricole ainsi qu'à l'orpaillage qui a continué pendant la pandémie. A ce titre, un répondant témoigne : *« Du jour au lendemain, il n'y avait plus d'emploi. Du jour au lendemain, déjà dans un secteur pétrolier en crise, la Covid nous a dépossédé du peu de travail qui nous restait ».* **Homme, membre d'une communauté, Guyane**

Ces résultats indiquent que malgré des contextes bien distincts et des réalités locales spécifiques, notamment des divergences dans la gestion de la pandémie, les PACLs qui n'ont pas été durement touchés au niveau de leurs économies locales sont rares. C'est pourquoi, comme nous le verrons au cours des chapitres de ce rapport sur les leçons apprises et les recommandations à formuler à l'égard des gouvernements, il est essentiel de garantir les droits des PACLs sur les territoires et l'accès aux ressources naturelles, ainsi que de mettre en œuvre des mesures de protection de l'environnement naturel dans lesquels ils évoluent. Ces conditions permettent en effet de garantir la souveraineté alimentaire des PACLs et de renforcer leurs capacités de résiliences et d'adaptation face à ce type de crise ou les pertes d'emploi et de moyens de subsistance mettent grandement en péril la vie de la communauté.

5. Leçons apprises de la pandémie

Question ouverte

Qu'est-ce que votre communauté pourrait faire différemment lors d'une future pandémie ?

La question ci-dessus permet d'avoir une vision globale des leçons que les PACLs ont tirées de leurs expériences vécues dans le cadre de la pandémie de la Covid-19, dans la perspective de répondre de manière plus efficace à de futures pandémies. Le codage et l'analyse des réponses nous permettent de dégager les thématiques les plus marquées, qui sont les suivantes (**Mindmap 2**).



Mindmap 2 : Codage de la question ouverte susmentionnée traduisant les tendances les plus significatives

Renforcer l'autonomie

Les PACLs rapportent de manière récurrente que l'autonomie est un élément primordial à renforcer et à garantir en prévention de futures pandémies. A ce sujet, un des répondants précise :

« la grande leçon de cette pandémie est que les communautés doivent penser à s'auto-suffire dans la mesure des possibilités qu'offre leurs terroirs et forêts ». La

dépendance à outrance de l'extérieur (révélée par la fermeture des frontières du pays et provinces) a causé beaucoup de complications aux communautés pendant le confinement ». **Homme, membre d'une organisation, RDC**

Dans la même veine, les récurrences sont nombreuses quant au fait de renforcer les pratiques et les moyens de subsistance traditionnels qui contribuent à maintenir la souveraineté autochtone sur les terres et les territoires en vue des résiliences futures.

Valoriser, utiliser et partager les savoirs locaux et traditionnels

Le codage de la question a révélé qu'un grand nombre de répondants souhaitent accorder davantage d'importance à la valorisation et l'utilisation et surtout le partage des savoirs locaux notamment des plantes médicinales. Des témoignages évoquent notamment le fait de :

« S'organiser de la meilleure façon, valoriser et utiliser la médecine ancestrale, qui a déjà beaucoup aidé en cette période de pandémie de Covid-19 ». **Homme, membre d'une communauté, Guatemala**

Ou encore :

« Continuez à maintenir les bonnes pratiques de soins familiaux et profitez des plantes médicinales que la nature nous offre ; prenez soin de la forêt, de la terre et de l'eau car ce sont des éléments de notre vie quotidienne qui nous maintiennent en bonne santé ». **Homme, membre d'une communauté, Bolivie**

Impliquer les décideurs communautaires

La distribution des données traduit la volonté des PACLs de s'appuyer sur des experts communautaires autres que les politiciens du gouvernement. Selon eux, si les dirigeants communautaires s'impliquent, la confiance des membres de la communauté augmentera.

Améliorer la prévention et la sensibilisation en vue de futures pandémies

La prévention et la sensibilisation sont des thématiques significatives lorsque les PACLs évoquent les moyens d'adaptation qu'ils devraient mobiliser lors de futures pandémies. Un des répondants évoque par exemple le fait que

« Nous pensons que cette première pandémie a affecté gravement la communauté (...) parce que personne n'avait une expérience palliative pour surmonter ce virus. Nous osons croire que si la pandémie refait surface, la communauté observera les mesures d'hygiène grâce à la sensibilisation dont elle a bénéficié ». **Femme, membre d'une organisation, RDC**

Comme nous l'évoquerons dans les recommandations que les PACLs formulent à l'égard de leurs gouvernements, le manque d'information et de sensibilisation a été vécu de manière très négative.

Respecter les mesures sanitaires

Les PACLs invitent leurs communautés notamment à pratiquer la distanciation sociale et se laver les mains, être attentifs aux recommandations des autorités médicales et appliquer le protocole pour éviter la contagion ou encore éviter les contacts avec les étrangers.

6. Recommandations

Question ouverte

Que recommanderiez-vous aux autorités gouvernementales afin de faire face à une future pandémie ?

L'analyse et la distribution des données révèlent que les intervenants accordent du sens ou de l'importance lorsqu'il s'agit de formuler des recommandations principalement sur les thématiques suivantes :

Une meilleure communication et sensibilisation de la part du gouvernement. En effet, il ressort que le manque d'information et de communication sur la pandémie du Covid-19 a été vécu de manière négative par les communautés locales. Les PACLs souhaitent une plus grande et meilleure communication de la part de leurs gouvernements. Par exemple, un accès aux informations en dialectes et la création de centres de sensibilisation sont fortement suggérés.

Une participation et une consultation des PACLs dans les processus de décisions. Les répondants de l'enquête invitent à une meilleure protection des droits des PACLs et à la reconnaissance de leurs besoins particuliers. Par conséquent, ils invitent leurs gouvernements à impliquer au maximum leurs communautés dans les processus de décisions et la participation politique en impliquant davantage les décideurs locaux et en assurant le CLIP.

Un soutien économique local et une gestion budgétaire transparente. Les PACLs recommandent une meilleure gestion des fonds en période de pandémie, avec un focus sur des allocations budgétaires locales et la création d'une épargne dans les caisses de l'état pour palier aux imprévus liés à de futures pandémies.

Un accès au soin facilité. Les PACLs souhaitent garantir leur sécurité médicale et suggèrent ainsi qu'un accès au soin facilité, des recours à des responsables de la santé publique, un renforcement des centres de santé ruraux et une restructuration du système de santé soient réalisés par leurs gouvernements.

Remarques complémentaires sur les médecines traditionnelles et modernes

Au niveau des recommandations formulées au sujet de l'utilisation de la médecine traditionnelle, 57% recommandent au gouvernement de faire de la recherche sur les maladies

infectieuse mais surtout d'écouter les épidémiologistes qui ont une vraie connaissance du terrain, d'adopter une politique fondée sur des expertises scientifiques et d'investir dans des laboratoires.

43% des intervenants, quant à eux, invitent à une prise en compte des savoirs traditionnelle dans la fabrication de médicaments, à reconnaître les savoirs traditionnels dans les soins, à valoriser et trouver des synergies entre médecine traditionnelle et médecine moderne.

Les formulations laissent entendre une forme de conciliation et non pas d'opposition des savoirs traditionnels et modernes face à de nouveaux types de virus futurs.



Image 3 : Position des pièges à crevettes au site Ramsar de Petit Loango. C. Nkollo Kema-Kema.

7. Conclusion

Nous avons examiné comment la pandémie de la Covid-19 a affecté les PACLs, via le témoignage et les informations indiqués par les PACLs eux-mêmes et les organisations connexes. La survenance de la pandémie de la Covid-19 fin 2019 a eu pour effet d'exacerber les inégalités économiques et sociales au niveau mondial. La population a été touchée de manière disproportionnée en fonction du niveau de vie, de l'accès aux moyens d'existence, de l'accès au soin et de mesures nationales. Le rapport confirme que les PACLs ont été particulièrement concernés par ce phénomène.

Le présent rapport a révélé que l'impact de la Covid-19 sur les PACLs était façonné notamment par le type de décideur, le degré d'autodétermination, l'accès aux ressources, la

circulation de l'information et la sensibilisation, ainsi que le type de mesures. L'analyse des questions ouvertes, notamment celles sur les leçons apprises afin de s'adapter à de futures pandémies et les recommandations formulées au gouvernement, rejoignent ces résultats. Elles indiquent l'impératif à court et moyen terme de garantir, l'autonomie et l'autodétermination des PACLs, d'impliquer d'avantage les élites locales dans la gestion de crise ou plus généralement la participation politique, et la nécessité de mettre en place des processus de sensibilisation correspondant aux exigences culturelles et locales des PACLs. Ces données inédites, rapportées par les PACLs indiquent ce qui pourrait être fait de meilleure manière afin de garantir leur sécurité sanitaire et alimentaire à l'avenir. Ces informations constituent donc des sources d'informations précieuses pour toute communautés décideurs, chercheurs ou organisations souhaitant anticiper des actions en cas de futures pandémies sanitaires.

Par ailleurs, nous avons observé que les impacts les plus conséquents concernent les droits des PACLs, la perte de moyens de subsistance et la diminution de l'accès aux ressources¹⁹. Les données et les graphiques ont montré que ces phénomènes sont associés assez fortement avec une gestion gouvernementale de la pandémie. Par exemple, les confinements imposés par certains gouvernements ont affecté la capacité des PACLs à défendre leurs terres. Au Gabon, au Guatemala, au Cameroun et en République Démocratique du Congo, les personnes confinées ont noté que cette politique ne s'appliquait pas aux secteurs extractifs – l'exploitation minière, l'exploitation forestière et l'huile de palme – même si ceux-ci continuaient de fonctionner, parfois au détriment des terres communautaires et contribuant à la transmission de la Covid-19 (Walters et al., 2021). Or, les peuples autochtones doivent avoir accès aux ressources naturelles et à leurs moyens de subsistance car ils sont essentiels à leurs activités traditionnelles, comme la production de médicaments traditionnels et une nourriture culturellement adaptée. (Indigenous Navigator, 2020). À cet égard, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones invite les États à mettre en place des mécanismes efficaces de prévention et de réparation de toute action visant à déposséder les peuples autochtones de leurs terres, territoires ou ressources. Cette protection doit s'étendre aux terres qui, bien que n'étant pas exclusivement occupées par des peuples autochtones, ont été traditionnellement utilisées par ces derniers pour leur subsistance (Convention 169 de l'OIT).

Le rapport a aussi démontré l'importance qu'accordent les PACLs à la médecine traditionnelle. C'est pourquoi, les États Membres doivent veiller à ce que les populations autochtones aient droit à leurs remèdes traditionnels et à ce qu'elles puissent conserver leurs pratiques sanitaires, en renforçant les services de santé interculturels et les systèmes de santé autochtones qui sont fondés sur les valeurs des populations autochtones, leur santé physique et spirituelle et une relation durable et respectueuse avec la nature (Nations Unies, 2021).

Par ailleurs, les données ont relevé l'impressionnante solidarité et la capacité de résilience des PACLs, particulièrement lorsqu'ils gèrent eux-mêmes la crise sanitaire et que leurs droits et l'accès à leurs ressources et à leurs terres sont garantis. Cependant, de nombreux

¹⁹ D'autres rapport ont évoqué certains problèmes comme le manque d'accès à internet et à l'équipement adéquat pour l'apprentissage en ligne qui était un obstacle majeur pour de nombreux enfants autochtones (Human Rights Watch, 2021)

rapports (Walters et al. 2020) indiquent que les zones protégées et conservées ont été moins bien protégées, et plus vulnérables au braconnage, pendant la pandémie. Cette étude montre que lorsque la tenure des terres est sécurisée, les PACLs font preuve de résilience car ils disposent de leurs propres sources de nourriture et peuvent prendre soin de leurs territoires. Ces résultats corroborent les analyses confirmant les liens observés entre les APAC-territoires de vie et un niveau élevé de souveraineté alimentaire (Pimbert et al., 2019 ; Ferguson et al. 2022). Par exemple, plusieurs communautés de pêcheurs de petite échelle se sont engagées dans le partage de nourriture (Bennett et al., 2020) pendant la crise de la Covid-19 au sein des APAC.

La résilience des PACLs est déterminée par leur accès à la terre, à la nature et son utilisation, ainsi que par leur capacité à gouverner et à défendre leurs terres et leurs eaux. Dans cette perspective, la protection à long terme de la biodiversité, de l'agrobiodiversité et de l'environnement constitue un enjeu crucial. Les ressources naturelles et les connaissances traditionnelles dont les PACLs sont garant ont été mobilisées dans le cadre de pandémie de la Covid-19. Elles sont inestimables en temps de crise et continueront à constituer un important filet de sécurité dans le cadre de pandémies futures.

8. Bibliographie

- Anongos, A., Berezhkov, D., Boengkih, S. J., Cavanaugh-Bill, J., de Bringas, A. M., Goodland, R., Kirsch, S., Moody, R., Nettleton, G., Pyagbara, L. S., & Wyatt, B. (2012). *Pitfalls & pipelines: Indigenous peoples and extractive industries*. Tebtebba, IWGIA & PIPLinks.
- Barbosa, J., Canovas, J., & Fritz, J.-C. (2012). Les cosmovisions et pratiques autochtones face au régime de propriété intellectuelle: La confrontation de visions du monde différentes. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 14(1).
- Bellier, I. (2012). Les peuples autochtones aux Nations unies: Un nouvel acteur dans la fabrication des normes internationales. *Critique internationale*, 54(1), 61–80.
- Bennett, N. J., Finkbeiner, E. M., Ban, N. C., Belhabib, D., Jupiter, S. D., Kittinger, J. N., Mangubhai, S., Scholtens, J., Gill, D., & Christie, P. (2020). The COVID-19 Pandemic, Small-Scale Fisheries and Coastal Fishing Communities. *Coastal Management*, 48(4), 336–347.
- Combessie, J.-C. (2007). *La méthode en sociologie* (2e éd.). La Découverte.
- Consortio TICCA. (2021). *Territorios de vida: Informe 2021*. <https://report.territoriosofliffe.org/es/>
- Convention sur la diversité biologique*. (1992).
- CARE *Principles of Indigenous Data Governance*. (n.d.). <https://www.gida-global.org/care>
- Carroll, S. R., Akee, R., Chung, P., Cormack, D., Kukutai, T., Lovett, R., Suina, M., & Rowe, R. K. (2021). Indigenous Peoples' Data During COVID-19: From External to Internal. *Frontiers in Sociology*, 6, 617895.
- Ferguson, C. E., Tuxson, T., Mangubhai, S., Jupiter, S., Govan, H., Bonito, V., Alefaio, S., Anjiga, M., Booth, J., Boslogo, T., Boso, D., Brenier, A., Caginitoba, A., Ciriyaawa, A., Fahai'ono, J. B., Fox, M., George, A., Eriksson, H., Hughes, A., ... Waide, M. (2022). Local

- practices and production confer resilience to rural Pacific food systems during the COVID-19 pandemic. *Marine Policy*, 137, 104954.
- Franssen, A., & Huynen, P. (2014). Le questionnaire à questions ouvertes: Une méthode qualitative quantitative. In L. Van Campenhout & J.-E. Charlier (Eds.), *4 méthodes de recherche en sciences sociales: Cas pratiques pour l'Afrique francophone et le Maghreb* (pp. 118–167). Dunod.
- Fritz, J.-C., Deroche, F., Fritz, G., & Porteilla, R. (2005). *La nouvelle question indigène: Peuples autochtones et ordre mondial*. Harmattan.
- Human Rights Watch. (2021).
- IACHR. (2020). *IACHR Warns of the Specific Vulnerability of Indigenous Peoples to the COVID-19 Pandemic, Calls on States to Adopt Targeted, Culturally Appropriate Measures that Respect These Peoples' Land* [Press release].
- International Labour Organization. (2019). *Implementing the ILO Indigenous and Tribal Peoples Convention No. 169: Towards an inclusive, sustainable and just future*. International Labour Organization.
- Mistry, J., Jafferally, D., Ruiz-Ramos, J., Xavier, R., Albert, G., Berardi, A., Mendonca, S., & Robertson, B. (2021). *Covid-19 impacts on Indigenous food sovereignty, livelihoods and biodiversity, Guyana*. Report published by the Traditional Knowledge in Guyana Partnership, UK.
- Nations Unies - Conseil économique et social. (2021). *Instance permanente sur les questions autochtones, Vingtième session. Réunion d'un groupe d'experts internationaux sur le thème « Les peuples autochtones et les pandémies »*.
- Petit, E. (2013a). *L'économie du care*. PUF.
- Petit, E. (2013b). L'économie du comportement et la théorie du care. Les enjeux d'une filiation. *Revue du MAUSS*, 41(1), 347–369.
- Pimbert, M. P., & Borrini-Feyerabend, G. (2019). *Nourishing life—Territories of life and food sovereignty* (Policy Brief of the ICCA Consortium No. 6). ICCA Consortium, Centre for Agroecology, Water and Resilience at Coventry University and CENESTA, Tehran.
- Sajeva, G., Borrini-Feyerabend, G., & Niederberger, T. (2019). *Meanings and more...* (Policy Brief of the ICCA Consortium No. 7). ICCA Consortium in collaboration with Cenesta.
- The International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA) and the International Labour Organization (ILO). (2020). *The impact of COVID-19 on indigenous communities: Insights from the Indigenous Navigator*.
- United Nations. (2012). *The Rights of Indigenous Peoples to Food and Food Sovereignty. Eleventh session of the UN Permanent Forum on Indigenous Issues*.
- United Nations. (2020). *The Impact of COVID-19 on Indigenous Peoples* (Policy Brief No. 70). Department of Economic and Social Affairs.
- Verdeaux, F., & Roussel, B. (2006). Y a-t-il un autochtone dans l'avion ? Des ethnies locales à l'autochtonie globale en passant par la gestion durable de la biodiversité. *Autrepart*, 38(2), 15–37.
- Walters, G., Pathak Broome, N., Cracco, M., Dash, T., Dudley, N., Elías, S., Hymas, O., Mangubhai, S., Mohan, V., Niederberger, T., Achtone Achtone Nkollo Kema Kema, C., Oussou Lio, A., Raveloson, N., Rubis, J., Mathieu Toviehou, S. A. R., & Van Vliet, N. (2021). COVID-19, Indigenous peoples, local communities and natural resource governance. *PARKS*, 27, 57–72.

Zancanaro, B. (2016). *La rationalité d'Homo Oeconomicus* [Mémoire de master en philosophie].

Derniers numéros

Série *Développement, Sociétés, Environnements*

N°1 – 2020. Politique d'élevage ovin, pratiques et raisons des éleveurs. Étude du cas Suisse romand. *Hélène Weber*

N°2e – 2020. The section de commune of Mourex, France. A "power to be heard, to defend what is precious to us." *George Smith*

N°2f – 2020. La section de commune de Mourex, France. « Le pouvoir d'être entendu, de défendre ce qui est précieux ». *George Smith*

N°3 – 2022. Du quinoa suisse ? Enjeux globaux de l'adaptation d'un « super-aliment » exotique et idéalisation du « local ». *Florence Bétrisey*